

Les mutations de l'économie française

PBQ : Quelles sont les évolutions qu'a connu l'économie française depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale ?

I. Les mutations de l'industrie française

Doc 1 p. 334 : (CA7)

Doc 5 p. 335 + doc p. 333 : (CA9)

De 1945 jusqu'au début des années 1970, l'industrie est le moteur de la croissance économique. Les gens ont besoin de biens de consommation. C'est donc le boom des industries comme la sidérurgie, le textile, l'automobile... Ces industries se situent là où se trouve leur matière première : le charbon mais aussi le fer. Ainsi, les principales régions industrielles sont situées dans le Nord, l'Est, la région parisienne et sur les littoraux (Le Havre, Saint-Nazaire, Marseille-Fos).

A partir des années 1970, l'industrie française est victime des chocs pétroliers mais aussi de la concurrence des NPI d'Asie, des Etats-Unis et du Japon. Ses coûts de production sont trop élevés. Pour survivre l'industrie française est obligée de se moderniser.

Face à la crise, les industries traditionnelles ferment leurs portes ou délocalisent dans des pays où la main d'œuvre est moins chère. Certaines décident de se moderniser en automatisant la fabrication.

Les mutations de l'industrie depuis les années 1970 ont donc créé un chômage important.

Doc 3 p. 336 : (CA10)

Néanmoins, les industries de pointe comme l'armement, l'aéronautique, l'aérospatiale et la chimie tirent leur épingle du jeu et permettent à la France de se maintenir au 5^{ème} rang mondial et au 3^{ème} rang européen pour l'industrie.

Il faut tout de même nuancer ce succès : souvent, les industries françaises sont obligées de s'associer avec des entreprises étrangères car les coûts d'investissements sont très importants. Ainsi, les Etats-Unis ou encore le Japon participent au fonctionnement de nos entreprises dans des domaines comme les produits pharmaceutiques, l'électronique ou la chimie. De même, la France a elle aussi des parts dans des entreprises américaines ou japonaises.

Doc p. 333 + doc 5 p. 337 + doc 6 p. 337 : (CA9+CA10)

Le Nord et le Nord-Est de la France sont de vieilles régions industrielles, elles ont connu leur première industrialisation au XIX^{ème} siècle. Très durement touchées par la crise des années 1970, elles ont dû se reconvertir. Grâce à leur proximité avec les régions européennes, à leur main d'œuvre abondante et qualifiée, le Nord et la Lorraine attirent des investissements étrangers (usine Toyota à Valenciennes) et peuvent diversifier leur industrie notamment autour de la haute-technologie (technopôle de Villeneuve d'Ascq).

Technopôle : Espace concentrant des activités de haute-technologie (université, industrie, centre de recherche...).

La région parisienne reste encore la première région industrielle de France (16 % des emplois industriels) en dépit des nombreuses tentatives de décentralisation menées par l'Etat. On y trouve tous les types d'industrie : de la métallurgie, de l'automobile, de la haute-technologie. Les régions voisines du Centre et de la Haute-Normandie ont bénéficié de la politique de décentralisation de l'Etat.

La deuxième région industrielle de France est la région Rhône-Alpes avec 13% des emplois industriels. Elle est dominée par les industries chimiques, métallurgiques et de haute-technologie qui se situent près de ses agglomérations.

La périphérie des grandes villes devient un nouveau type d'espace industriel. Elle offre aux industries modernes des centres de recherche, une main d'œuvre qualifiée, une qualité de vie et des axes de communications performants.

L'Ouest et le Sud attirent eux aussi ce type d'industrie car elles bénéficient de surcroît de l'effet d'héliotropisme (Sophia-Antipolis près de Nice...)

II. Les mutations de l'agriculture française

Doc 3 p. 339 : (CA10)

Doc 5 p. 339 : (CA10)

Doc 4 p. 339 : (CA9)

Avec moins de 1% de terres agricoles du monde, la France possède une capacité de production agricole remarquable. Elle possède la première agriculture de l'Union Européenne et elle est le second exportateur mondial derrière les Etats-Unis.

Ces succès s'expliquent par la modernisation qu'a connue la France depuis les années 1950. Les exploitations se sont agrandies grâce à la politique de remembrement (40 hectares en moyenne aujourd'hui) mais aussi grâce à la PAC : elles se sont spécialisées (choix des semences et des animaux), se sont mécanisées et des techniques comme l'irrigation se sont développées.

Remembrement : Rassemblement des parcelles.

Le mot paysan n'existe plus. Aujourd'hui on parle d'exploitant agricole. Ce dernier est intégré dans l'agro-business. C'est-à-dire qu'il fait appel aux banques pour investir de l'argent, qu'il fait tourner l'industrie chimique par l'utilisation de pesticides, l'industrie lourde par la production de machines puis lorsque le produit qu'il cultive arrive à maturation, il le fait rentrer dans la filière agro-alimentaire en le vendant à des industries qui vont transformer le produit (boîtes de conserve, congélation...).

Afin d'être plus performante, la France a choisi de se spécialiser en fonction des possibilités qu'offraient ses régions. Ainsi, le Sud qui bénéficie d'un climat favorable s'est spécialisé dans les cultures délicates comme la vigne ou les fruits. Le bassin parisien et l'Aquitaine qui disposent de grandes plaines facilement cultivables se sont spécialisés dans la culture de céréales tandis que la Bretagne ou le Massif Central se sont spécialisés dans l'élevage bovin.

Néanmoins, la spécialisation des régions a creusé un fossé. Les régions qui se spécialisent dans des cultures à forte valeur ajoutée comme la vigne bénéficient d'investissement nombreux mais des régions comme la Bretagne subissent de plein fouet la concurrence des pays de l'Europe de l'Est ou du Brésil dans lesquels les coûts de production sont moins chers.

De surcroît, les petites exploitations ou celles situées dans des zones peu favorables comme les espaces montagnards ont beaucoup de mal à survivre. Elles sont souvent endettées et ont du mal à s'intégrer dans les circuits commerciaux.

Aujourd'hui, certains agriculteurs conscients des dégâts qu'ils peuvent causer à leur environnement (pollution des eaux, dégradation des sols...) décident de pratiquer une agriculture raisonnée. C'est-à-dire une agriculture qui s'inscrit dans le développement durable afin de permettre aux générations futures de produire sur le même espace. On trouve ainsi de plus en plus de produits dits « bios » dans les grandes surfaces.

III. Le boom du secteur tertiaire

Doc 1 p. 342 : (CA7)

Doc 2 p. 342 : (CA7)

Doc 5 p. 343 : (CA10)

Doc 3 p. 344 : (CA10)

Les mutations sociales et économiques qu'a connue la France depuis l'après guerre ont provoqué l'explosion des activités du tertiaire (baisse du temps de travail, augmentation des salaires). Aujourd'hui le secteur tertiaire emploie 72% des actifs et réalise les ¾ du PIB. La France est passée à une économie postindustrielle dans laquelle on a de plus en plus besoin des services commerciaux, de gestion, de recherche, de télécommunications et de transports. C'est pourquoi la France est devenue le second exportateur mondial de services.

Les services ont été le principal secteur de création d'emplois depuis les années 1970. Ils ont permis le fort développement du travail des femmes (69% ont un emploi dans le tertiaire).

Les services peuvent être divisés en deux catégories : Les services non marchands : enseignement, police, défense... et les services marchands : transport, communications, commerce, tourisme.

Les services structurent l'espace français. En effet, les services se situent majoritairement dans les centres-villes (banque, mairie, assurance...) même si on constate de plus en plus l'installation de nouveaux centres tertiaires à la périphérie des villes (meilleure accessibilité, espace plus important pour les hypermarchés, les espaces de loisirs, les aéroports...).

Alors que les villes de petite et moyenne importance bénéficient des services traditionnels (banques, services administratifs, commerces...), les grandes villes bénéficient de services plus rares qu'on appelle le tertiaire supérieur, c'est-à-dire la présence de sièges sociaux, de laboratoires de recherche, d'universités, d'hôpital, du tribunaux... Ainsi, on peut dire que l'influence d'une ville se mesure aux services qu'elle propose à sa population.

Pour lutter contre les déséquilibres nés de la concentration des activités tertiaires, l'Etat et les collectivités territoriales utilisent la politique d'aménagement du territoire pour une meilleure organisation de l'espace. Ainsi les services de base sont maintenus comme les écoles ou les bureaux de poste.

Doc p. 332 : (CA9)

Les deux principaux secteurs tertiaires français sont le transport et le tourisme.

Le transport de marchandises et de voyageurs emploie près de 1 million de personnes et nécessite l'aménagement de structures adéquates (aujourd'hui 965 000 kms de route et 90 000 kms d'autoroutes). Les transports organisent l'espace économique d'un Etat. Même si le réseau d'autoroutes et de TGV est centré sur Paris, il existe une véritable politique d'ouverture européenne avec l'Eurostar ou encore le Thalys.

La France a véritablement une position de carrefour entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud notamment grâce à ses trois axes principaux :

- Paris - Lille - puis Bruxelles ou Londres ou Amsterdam
- Paris - Le Havre (Port d'importance internationale)
- Paris - Lyon - Marseille puis Italie

Le Centre de la France et dans une moindre mesure l'Ouest sont les grands oubliés du maillage de transport national.

En dépit des efforts pour quadriller le territoire, c'est l'axe Lille-Paris-Lyon-Marseille qui concentre la majeure partie des échanges français.

Le tourisme est devenu une activité vitale pour la France. Il représente 7% du PIB, génère près d'un million d'emplois répartis dans environ 200 000 entreprises. Si Paris reste la principale destination touristique, les aménagement réalisés par l'Etat en Languedoc-Roussillon ou encore en Aquitaine ont assuré la mise en valeur des littoraux. De même le plan neige a permis le développement des stations de montagnes. Enfin, la création de parcs naturels ou d'espaces protégés a permis de développer des activités verts et de randonnées accueillant ainsi un autre type de public, non intéressé par le ski ou le bronzage sur la plage.

Remarque : Le tourisme est directement dépendant de la bonne qualité du système de transport du pays.